

Construire l'énonciation

Marie-José Béguelin
Université de Neuchâtel

En matière d'emploi des déictiques comme dans d'autres domaines de la langue française, il existe un écart assez net entre les usages effectifs des locuteurs et le contenu des règles énoncées dans les grammaires (notamment, mais non seulement, les ouvrages scolaires). La fréquence élevée des déictiques employés « hors norme » dans les textes d'élèves ou de scripteurs confirmés m'incitera, dans cette modeste étude, à m'interroger d'une part sur les raisons des « infractions » constatées, d'autre part sur les objectifs pragmatiques qui soutiennent les règles du discours normatif ambiant. Elle me conduira également à mettre en question, ou du moins à complexifier quelque peu, la notion de référence directe ou de transparence référentielle communément appliquée à une partie des symboles indexicaux.

1. Des consignes visant l'homogénéité

Dans la foulée des travaux sur l'énonciation et sur le fonctionnement des embrayeurs, les auteurs d'ouvrages grammaticaux ont pris l'habitude d'étudier les adverbes spatio-temporels en relation avec les autres marques énonciatives (pronoms du discours, temps verbaux etc.)¹. Tel est plus particulièrement le cas dans les chapitres que les grammaires scolaires consacrent au « jeu » des adverbes et des marques temporelles dans la confrontation du discours rapporté direct au discours indirect :

Il lui cria : « hé ! Je viendrai te voir demain », et repartit.

Il lui cria qu'*il* viendrait le voir *le lendemain*.²

Beaucoup de présentations exploitent, au moins implicitement, l'opposition entre symbole indexical transparent et symbole indexical opaque (*cf.* Kleiber, 1986),

¹ Voir par exemple Riegel & al., 577-579.

² Exemple tiré de Mauffrey-Cohen, *Grammaire française* 4e-3e, Paris, Hachette, 1988, p. 16, mes italiques. La conception classique du discours indirect comme forme dérivée ou transformée grammaticalement à partir du discours direct a été sévèrement critiquée (Authier & Meunier, 1977) mais elle conserve droit de cité dans les pratiques pédagogiques.

selon laquelle il y aurait deux types d'expressions référentielles : la série *je, tu, maintenant, ici, ...* dont le référent s'identifie, en principe, de manière univoque par rapport au locuteur (ce sont les « déictiques purs » de Kerbrat-Orecchioni, les déictiques « directs » de Vuillaume) ; la série dite opaque ou indirecte des déictiques-anaphoriques (*il, celui-ci, là, ...*), qui sont susceptibles de renvoyer soit au contexte verbal, soit au contexte situationnel. La référence temporelle exploite en outre une série d'expressions marquées comme non déictiques : *la veille, ce jour-là, le lendemain, un an auparavant,...*

Voici de quelle manière une grammaire destinée à l'enseignement³ présente le fonctionnement des déictiques de la première série :

« Si les paroles rapportées contiennent des marques liées à l'énonciation, comme

je, tu...; maintenant, hier...; ici...

*il faut interpréter ces marques en fonction des éléments introducteurs, donc dans le cadre de la communication rapportée. Par exemple, dans l'énoncé suivant, les mots **me** et **ton** se rapportent à l'émetteur **e** et au récepteur **r**:*

*Renée a dit hier à Paul: « **Ton** enthousiasme **me** paraît excessif »*

(...)

*Les textes contenant un discours rapporté indirect se caractérisent par leur homogénéité, en ce sens que les marques liées à l'énonciation (je, tu... ; maintenant, hier, ...; ici,..) se rapportent toujours aux mêmes personnes **E** et **R** tout au long du texte.*

C'est le cas, par exemple, dans l'énoncé

*Myriam **m'**a dit que **tu** avais un billet pour **moi**. » (pp. 36 et 37)*

Énoncé sur le mode déontique (« **il faut interpréter** ces marques... »), ce passage stipule que les déictiques (rapportés, dans le discours direct, aux paramètres de l'énonciation citée) s'interprètent dans le discours indirect « toujours » et « tout au long du texte » par rapport à l'énonciation citante. Déictiques personnels et déictiques spatio-temporels sont, du point de vue du

³ Éric Genevay, *Ouvrir la grammaire*, Éditions L.E.P. Loisirs et pédagogie S.A., Lausanne, 1994, pp. 36 et 37.

repérage, traités sur le même plan, bien que l'exemple présenté illustre seulement le cas des personnes⁴.

L'exigence d'homogénéité énonciative qui pèse sur le discours indirect est connue et peu contestée. Elle inspire, dans les manuels, toute une série d'exercices à base transformationnelle qui incitent l'élève à utiliser strictement, dans le discours indirect relevant du « récit », des expressions spatio-temporelles non déictiques (*le lendemain, la veille, un an plus tard, à cet endroit*), celles-ci étant censées remplacer mécaniquement les déictiques du discours direct « correspondant ». Du point de vue de l'élève et dans les exercices en question, la présence de déictiques spatio-temporels signale autant de pièges ou de sources d'erreurs à éviter, comme le fait apparaître la consigne suivante :

transposez ces phrases au discours indirect, en faisant spécialement attention aux expressions de temps et de lieu. Résumez vos observations.

1. Elles déclarèrent: « Nous ne resterons pas ici une minute de plus ». - 2. « Je n'ai pas le temps maintenant de m'occuper de toi! » s'exclama-t-elle.-
3. Ils promirent: « Nous déménagerons le piano demain ou après-demain ».- 4. Nous avons écrit: « Nous serons en vacances dans une semaine. » (etc.)⁵

2. Un usage extensif des déictiques spatio-temporels

En dépit de la pesée normative, force est de constater que les francophones, jeunes ou moins jeunes, utilisent les déictiques spatio-temporels beaucoup plus largement que ne le suggèrent les consignes ou les descriptions grammaticales examinées plus haut. Voici d'abord une série d'exemples tirés de copies d'élèves du secondaire :

⁴ « Les indications de lieu et de temps sont indiquées du point de vue du narrateur » trouve-t-on dans *Le bon Usage* de Goosse-Grevisse, 12^e éd., § 408, qui ne fournit pas, sur cette question, l'habituel lot d'exemples non conformes.

⁵ Mauffrey-Cohen, *ibidem* p. 20. On ne s'appesantira pas sur le caractère peu naturel de l'exercice.

1. A. S'efforça d'expliquer à J. que l'**année prochaine** ils ne se verraient presque plus (...) et que lui aussi **dans un mois** devait partir.⁶
2. Elle lui demanda si **demain** elle pouvait revenir.
3. Hanna certifie qu'elle avait aperçu une ombre dans le jardin **hier soir**.
4. Le garçon s'approcha et lui demanda ce qu'elle venait faire **ici**.

Les extraits ci-dessus illustrent l'intrusion, extrêmement fréquente, de déictiques temporels « hétérogènes » dans des subordonnées complétives de discours indirect. Si l'on se réfère à Grevisse (*cf.* n. 4) ou au passage cité plus haut d'*Ouvrir la grammaire*, ces déictiques devraient référer aux paramètres de l'énonciation citante, alors qu'ils renvoient clairement, en l'occurrence, à ceux de l'énonciation citée. Pareil phénomène ne se rencontre que de manière très sporadique avec les déictiques personnels (5 est un cas isolé, et peut-être un accident de brouillon), ce qui suggère que les deux types de marqueurs ne font pas l'objet de traitements symétriques :

5. Walter pose des questions sur son père. M. Frisch lui dit que son père était un brave soldat et qu'il parlait beaucoup de **ta** mère et de son enfant qu'il ne savait pas si c'était un garçon ou une fille.

Dans les exemples suivants, des déictiques « décalés » par rapport à l'énonciation en cours apparaissent hors subordination :

6. Hélas, le petit W. se perdit dans la grande forêt. **Maintenant**, il était presque 22 heures 30.
7. (...) je courus dehors et vu devant moi, quelque chose de merveilleux. **Ici** attendait impatiemment un magnifique étalon, (...)
8. Par un beau matin de septembre, Jorge, 58 ans, paysan grisonnant enfilait son bredzon [= costume traditionnel des armaillis], car **aujourd'hui**, c'était un grand jour pour lui.

Dans les exemples de ce type, l'apparition des déictiques est interprétable comme un indice de « pensée représentée », proche par sa forme du discours indirect libre dont l'existence est bien reconnue par la grammaire, même si

⁶ Sauf mention contraire, les exemples cités proviennent de copies d'élèves du niveau secondaire (orthographe et ponctuation d'origine). Je dois quelques-uns de ces exemples à Christelle Babey et Belinda Ruscio, à qui je présente mes remerciements.

l'enseignement traditionnel ne lui réserve qu'un statut marginal. Les exemples 9 *sqq.*, caractérisés par la position post-verbale de l'adverbe spatio-temporel, laissent également soupçonner soit l'installation, grâce au déictique, d'un « point de vue » interne aux événements narrés, soit un trait de discours indirect libre :

9. (...) je cru que c'était un rêve, mais c'était vrai. Cette belle créature m'appartenait **maintenant**. (suite immédiate de 7)

10. Elle boitait à cause d'un accident lors d'une expédition **il y a trois ans**.

11. Les villageois aimaient bien se rendre dans cette auberge car il y régnait une bonne ambiance et qu'il y faisait bon vivre, surtout les jours de foire comme c'était le cas **aujourd'hui**.

12. Naïma vit au Népal. Elle ne va pas à l'école car il n'y en a pas **ici**.

Par souci de ménager l'homogénéité énonciative (*cf. supra*) de la phrase ou du texte, les correcteurs de copies censurent assez systématiquement les exemples du type de 1-5, et souvent aussi ceux du type 7-8, 10-12 (l'emploi de *maintenant* fait exception, comme on le verra plus bas). Il est pourtant remarquable qu'aucun d'entre ces exemples ne pose de problème d'ambiguïté référentielle : tout se passe comme si l'énonciateur principal y effaçait son propre point de vue au profit de celui d'un sujet de conscience, d'une instance de prise en charge interne à la narration. Plus l'instance en question est clairement inférable du contexte, moins apparaît gênant le choix de l'expression déictique au détriment du repérage dit « anaphorique » ou « cotextuel » pourtant privilégié par l'enseignement (*alors, désormais, le jour même, la veille, le soir précédent, à cet endroit, etc.*). Dans quelques-uns de ces exemples, le remplacement du déictique par son équivalent non déictique, en mettant à distance le sujet de conscience évoqué, nuirait même à l'empathie, à la saisie de l'« intériorité » du protagoniste au moment des événements narrés.

La situation diffère dans un exemple comme 13 où, en raison de la valeur non marquée du présent, l'adverbe *maintenant* est susceptible de renvoyer à l'énonciation en cours, ce qui entraîne une véritable équivoque (la fille dont il est question a-t-elle 18 ans au moment situé par « quelques mois plus tard », ou au moment de la narration?) :

13. Quelques mois plus tard, la fille (elle a environ 18 ans **maintenant**) de la femme française a presque un accident. (Élève de FLE; *maintenant* = au moment de l'accident)

Un problème identique est soulevé par 14 et 15 : le mode énonciatif étant celui du discours, au sens benvenistien du terme, cela rend difficile de savoir, du moins à première lecture, si le repérage visé est celui de l'énonciation en cours, ou celui d'un point de vue interne aux événements narrés :

14. Je voulais voir ce que ça faisait d'être riche et de pouvoir s'offrir tout ce qu'on veut et de vivre comme une star. Le lendemain matin j'ai du faire une séance de photos et **dans trois jours** je dois défilé en France. Trois jours plus tard : je prends l'avion...

15. Franchement, c'est la belle vie en chat... Mais il y a des inconvénients : par exemple, **en ce moment**, j'ai besoin d'aller au petit coin, alors, je me poste devant la porte d'entrée et je miaule de toutes mes forces. Quelques minutes plus tard, mon maître arrive. Vu d'où je suis, on dirait un géant.

Dans l'un et l'autre cas, l'alternance des marques temporelles, successivement déictique (*dans trois jours, en ce moment*) et non déictique (*trois jours plus tard, quelques minutes plus tard*), est ressentie comme un défaut de cohérence : plutôt qu'une intention significative délibérée (*cf. 29 infra*), elle signale un certain opportunisme dans le repérage temporel, assuré au coup par coup. Le lecteur est incommodé parce qu'il est contraint de revoir en cours de route ses hypothèses interprétatives.

3. Hétérogénéités valorisées

Face à des exemples comme 6-12, où la modification du repérage semble, au contraire de 13-15, motivée et nullement anarchique, la tâche de l'enseignant est délicate ; elle devient même franchement inconfortable quand il est conduit à confronter, aux productions d'élèves, certains emplois littéraires stylistiquement et socialement valorisés. On sait très bien, par exemple, que dans les romans modernes, l'adverbe *maintenant* est de plus en plus couramment utilisé avec l'imparfait, voire avec le passé simple (Jouve, 1992 ; *cf. ex. 9 supra*), ce qui favorise, en contexte, une identification de l'interprète avec un point de vue contemporain aux événements narrés :

16. Elle, **maintenant**, elle savait, elle était prête. (Barjavel)
17. L'idée m'est venue aussi qu'elle [Marie] était peut-être malade ou morte. C'était dans l'ordre des choses. Comment l'aurais-je su puisqu'en dehors de nos deux corps **maintenant** séparés, rien ne nous liait et ne vous rappelait l'un à l'autre. (Camus)
18. Il allait **maintenant** presque à plat au flanc des rochers, on le voyait s'allonger devant soi sur un assez grand espace, allant parallèlement au torrent (...). (Ramuz)
19. **Maintenant** il avait beau regarder, il n'y avait plus rien là où elle s'était tenue. (Ramuz)
20. De nouveau, le prédicateur marqua une pause ; sa voix s'éleva **maintenant** plus lente et voilée de gravité. (Gracq < Jouve 1992).

L'emploi du *maintenant* de « focalisation interne » s'étend même —en toute impunité— aux subordonnées enchâssées du discours indirect, comme en témoignent 21 et plus nettement encore 22 :

21. <Madame Corey> appelait au sujet de son mari, il avait beaucoup de fièvre et elle s'inquiétait. Elle supplia Claire de **venir, maintenant**, elle n'habitait pas loin. (Emmanuèle Bernheim)
22. Roland dit à Jeanne que **maintenant** tout le monde, en la voyant, saurait qu'elle était médecin. (Barjavel)

Mais ces emplois « étendus » (pourrait-on dire « opaques » ?) ne sont nullement l'apanage de *maintenant*. Dans les textes au passé, les autres déictiques spatio-temporels contribuent également, quoique de manière non systématique, au signalement du discours indirect libre ou de la pensée représentée. Comme on l'a vu à propos des extraits de copie, les déictiques de ce genre concourent à l'effacement du narrateur et à la mise en valeur de l'espace temporel d'un sujet de conscience instauré par le texte, sujet dont le lecteur est, *ipso facto*, invité à se rapprocher (23-25) :

23. Je regardais la campagne autour de moi. (...) Le soir, dans ce pays, devait être comme une trêve mélancolique. **Aujourd'hui**, le soleil débordant qui faisait tressaillir le paysage le rendait inhumain et déprimant. (Camus)

24. En les apercevant par les carreaux, elle se rappela sa lessive ; l'ayant coulée la veille, il fallait **aujourd'hui** la rincer. (Flaubert)

25. Enfin il annonça qu'il irait lui-même à la préfecture prendre des informations, et les apporterait **dimanche prochain** entre onze heures et minuit. (Flaubert)

Tant du point de vue de la structure syntaxique que de la gestion de la référence, l'exemple 25, qui contient un déictique dans une complétive de discours indirect, ne diffère en rien des exemples « déviants » produits par les élèves (1-4).

4. Quelles raisons de préconiser le repérage non-déictique ?

L'examen des exemples qui précèdent confirme, s'il en était besoin, l'existence d'une tension entre norme et usages en matière de référence spatio-temporelle. On peut penser que l'opposition, devenue banale, entre référence au temps / lieu du locuteur et référence à un temps / lieu fixé par le contexte se révèle insuffisante pour justifier, avec l'exhaustivité souhaitable, la distribution des déictiques spatio-temporels en français contemporain. C'est au caractère restrictif —souvent dénoncé— des conceptions courantes du discours rapporté que l'on peut imputer cette inadéquation descriptive.

Comme le montrent les extraits de grammaires commentés au début de cet article, le discours normatif vise une homogénéité maximale dans l'utilisation des marques énonciatives. Idéalement, cette homogénéité doit s'étendre au secteur de la « phrase » —conçue comme domaine privilégié des connexités structurales— voire à des secteurs plus largement balisés du texte. *Mutatis mutandis*, l'exigence d'homogénéité affirmée par le discours normatif apparaît comme une sorte de variante ou d'extrapolation des relations d'accord morpho-syntaxique⁷.

Tardivement et incomplètement identifiés, définis comme des catégories mixtes, atypiques ou comme de simples audaces stylistiques, les formes dites « libres » du discours rapporté sont souvent encore un lieu d'éclipse, voire de censure, dans les manuels scolaires et dans la pratique pédagogique. Bien souvent, ces phénomènes n'y reçoivent ni description syntaxique satisfaisante, ni réel statut

⁷ Sur cette tendance à extrapoler la syntaxe de rection, cf. Berrendonner & Béguelin, 1995, Béguelin *et al.*, 2000 : 280 *sqq.*

grammatical. Il en va de même *a fortiori* pour les faits d'hétérogénéité énonciative ou focale qui sont à la source de l'emploi « décalé » des déictiques. Plusieurs des exemples examinés dans la présente étude illustrent cependant le fait qu'il peut y avoir de bonnes raisons de décentrer le repérage spatio-temporel, et cela au sein même d'une « phrase » graphique, voire dans une sous-phrase de discours indirect. Le déictique devient alors un de ces « corps étrangers de l'ordre maximum du syntagme » décrits par Wilmet (1997 : 447-448), qui, parmi d'autres exemples, cite précisément un cas de déictique « décalé » :

26. « ... [Swann] se plongeait dans le plus enivrant des romans d'amour, l'indicateur des chemins de fer, qui lui apprenait les moyens de la rejoindre, l'après-midi, le soir, **ce matin même !** » (Proust, in Wilmet, 1997 : 448, mes caractères gras)

Declercq & Ducrot ont montré de leur côté, à propos d'un discours indirect extrait des « Animaux malades de la peste », que le narrateur peut « céder la parole à ses personnages, et au moment même où il utilise une forme grammaticale de rapport qui devrait lui laisser à lui seul la responsabilité de l'énoncé » (1983 : 31) :

27. Un loup prouva par sa harangue / Qu'il fallait dévouer **ce maudit animal**, / **Ce pelé, ce galeux** d'où venait tout le mal. (La Fontaine, *Fables* VII 1, v. 57-59 (l'accusé est l'âne))

C'est ici un autre type d'expression déictique qui est en cause : le SN démonstratif, grâce auquel est désigné par trois fois l'âne coupable d'une peccadille. Dans les SN en question, les descripteurs lexicaux fortement axiologisés (*maudit animal, pelé, galeux*) reflètent clairement le point de vue du loup, auteur du discours cité, et non celui du narrateur ; le démonstratif sera donc bel et bien interprété ici comme un déictique référant —si l'on peut dire— *in praesentia* aux paramètres de l'énonciation citée⁸. Cet exemple nous semble congruent avec 25, mais aussi avec 1-4.

⁸ D'autres cas de polyphonies liées à l'emploi du démonstratif sont analysés dans mon étude de 1998 : 106 *sqq.*

À quoi faut-il attribuer, en définitive, l'écart qui existe, en matière de référence spatio-temporelle, entre les règles et les emplois? Dans un certain nombre de contextes illustrés par 13-15, l'emploi du déictique entraîne, on l'a vu, une véritable ambiguïté : à plausibilité égale, l'énonciation citante et l'énonciation citée sont candidates à fixer la référence de l'expression concernée. Dans les exemples de ce genre, l'utilisation d'un localisateur spatio-temporel marqué comme non déictique (du type *alors* vs *maintenant*) serait incontestablement de nature à lever l'ambiguïté au profit de l'énonciation citée. Or, comme il advient souvent en pareille situation⁹, le discours normatif tend à *généraliser à tous les contextes, même non ambigus, les contraintes d'utilisation initialement destinées à éviter certains problèmes d'intercompréhension localisés*. C'est ainsi que sont édictées des prescriptions trop strictes et qui seront, par la force des choses et pour les légitimes besoins de l'expressivité, enfreintes par les usagers.

5. La transparence référentielle en question

Les emplois examinés dans la présente étude invitent, pour terminer, à reconsidérer la notion de transparence référentielle communément associée aux déictiques spatio-temporels. Naguère, Kleiber a suggéré de remplacer la conception classique de *ici* comme lieu où est prononcé l'occurrence de *ici* par la thèse selon laquelle ce terme serait un symbole indexical opaque, le locuteur ne donnant pas « directement » le lieu auquel il est fait référence (Kleiber, 1993 ; cf. *supra* les exemples 4 et 12). Sans doute serait-il opportun d'étendre une telle approche aux autres symboles indexicaux. Certains emplois quasi génériques des déictiques spatio-temporels, rebelles à toute mise en relation « directe » avec l'énonciation en cours, vont en effet dans le même sens que les usages décalés que nous avons analysés plus haut :

28. M. Gertrai-Gaboureau n'était pas un homme, c'était un baromètre. Son habitude de la mer lui avait donné une surprenante infailibilité de pronostic. Il décrétait le temps qu'il fera **demain**. Il auscultait le vent ; il tâtait le pouls de la marée. (Hugo)

29. J'étais toujours pris par ce qui allait arriver, par **aujourd'hui** ou par **demain**. (Camus)

⁹ Cf. la règle de « coréférence au sujet » préconisée dans le cas des gérondifs et de certaines participiales : Béguelin *et al.*, 2000 : 322.

30. Toute histoire est un choix. Elle l'est du fait même du hasard, qui a détruit **ici**, et **là** sauvegarde les vestiges du passé... Elle l'est du fait de l'homme ; dès que les documents abondent, il abrège, simplifie, met l'accent sur ceci, passe l'éponge sur cela. (L. Febvre < Robert)

Dans ces exemples, pour identifier le moment ou le lieu pointé par l'expression déictique, l'interprète est invité à catalyser une sorte d'énonciation cursive : il serait contre-intuitif de prétendre que ce moment et ce lieu sont livrés de manière « directe » ou « transparente ».

L'interprétation des pronoms du discours eux-mêmes n'échappe pas à ce type de constatation. Ainsi, dans la deuxième réplique de 31, l'identification des marques de première personne *moi* et *ma* avec l'énonciateur pointé par le *je* du début (*Je pense à une dame...*) aboutirait à un franc contresens ; c'est ici, de nouveau, une énonciation jouée, fictive, peut-être cursive, qui est visée, et non l'énonciation en cours :

31. —*Vous dites que, contrairement aux idées reçues, l'individualisme, le repli sur soi ne sont pas une tendance de fond.*

— Je pense à une dame qu'on a interviewée: elle avait donné son numéro à SOS amitié et puis avait mis son téléphone sur liste rouge. C'est très significatif. Il y a le besoin de rester chez **moi** dans **ma** bulle, et celui de partager avec les autres. (Presse)

De même, dans 31 et 32, le *je* et le *tu* ne désignent pas de manière « simple et immédiate » le locuteur et l'allocutaire du discours, même conçus en tant que rôles dans l'acte de parole en cours:

32. **Moi, je** skie à la Plagne. (Publicité)

33. La lecture est peut-être instructive, mais le sport est plus vivifiant, il **t'**oxygène, il **te** développe, tandis qu'en lisant **tu t'**anémies. (Copie d'élève)

Enfin, dans 34, l'emploi décalé des pronoms de discours, qui ne désignent manifestement ni le narrateur, ni le lecteur, apparaît comme le signalement le plus manifeste d'un discours direct fictif, non démarqué typographiquement. Quant au déictique temporel *dans six mois*, il permet de prolonger hors des

frontières de ce discours le repérage interne aux événements instauré précédemment.

34. Paris, 1960. Tandis qu'Israël se prépare au procès Eichmann, un jeune étudiant en droit rencontre sur l'impériale d'un bus une jeune étudiante allemande. Coup de foudre réciproque, mais il faut que **je te** dise: **tu** es une enfant de l'Allemagne amnésique et **moi je** suis juif, et **mon** père a été déporté. Regarde ces photos de morts-vivants, écoute les récits des camps. Voilà, maintenant **tu** es une Allemande qui sait. À **toi** de choisir. C'est ainsi, ou à peu près, qu'inspirée et soutenue par Serge Klarsfeld, qui l'épousera **dans six mois**, Beate se lance dans la longue traque que l'on sait. (Presse)

En aucune manière, le phénomène de l'indexicalité ne dispense donc l'interprète de la tâche qui consiste à sélectionner, voire à interpoler, l'énonciation pertinente pour l'interprétation de chaque expression déictique, tout en construisant un modèle de cette énonciation. Si même les interlocuteurs pointés par *je* et par *tu* n'ont pas le statut d'une instance « transparente », immédiatement ou directement identifiable, c'est que le discours est en permanence conduit à évoquer — sans être obligé de les signaler comme telles— des énonciations autres que celle que lui-même constitue. Laissons le mot de la fin à Arlequin :

35. ARLEQUIN — (...) Tenez, Madame, tantôt son valet, qui est un autre espiègle, est venu me dire : Eh bien qu'est-ce ? Y a-t-il moyen d'être amis ensemble ? Oh ! de tout mon coeur. Que vous êtes heureux d'être ici ! Pas mal. Les honnêtes gens que vos maîtres ! Admirables. Que votre maîtresse est aimable ! Oh ! divine. Eh ! dites-moi, a-t-elle eu des amants ? Tant qu'elle en a voulu. En a-t-elle à cette heure ? Tant qu'elle en veut. En aura-t-elle encore ? Tant qu'elle en voudra. A-t-elle envie de se marier ? Elle ne me dit pas ses envies. Restera-t-elle fille ? Je ne garantis rien. Qui est-ce qui la voit, qui est-ce qui ne la voit pas ? Vient-il quelqu'un, ne vient-il personne ? Et par-ci et par-là. Est-ce que votre maître en est amoureux ? Chut, il en perd l'esprit : nous ne restons ici que pour lui avoir le coeur. Afin qu'elle nous épouse ; car nous avons des richesses et des flammes plus qu'il en faut pour dix ménages. (Marivaux, *Le Triomphe de l'amour*, II, VI)

Dans ce bel exemple de dialogue rapporté au style direct, l'absence du balisage typographique habituel (l'absence aussi des indices mimo-gestuels liés au jeu du comédien) met en évidence la tâche conjecturale de l'interprète, appelé tout au long de la tirade non seulement à identifier les référents des pronoms de discours, mais encore à délimiter des énonciations successives et à les situer spatio-temporellement.

Bibliographie

Authier Jacqueline & André Meunier, « Exercices de grammaire et discours rapporté », *Langue française* 33, 1977, 41-67.

Béguelin Marie-José, « L'usage des SN démonstratifs dans les *Fables* de La Fontaine », *Langue française* 120, 1998, 95-109.

Béguelin Marie-José (sous la direction de), Marinette Matthey, Jean-Paul Bronckart & Sandra Canelas, *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2000.

Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale*, 2 tomes, Paris, Gallimard, 1966 et 1974.

Berrendonner Alain & Marie-José [Reichler-]Béguelin, « Accords associatifs », *Cahiers de praxématique* 24, 1995, 21-42.

Danon-Boileau Laurent & Janine Bouscaren, « Pour en finir avec Procuste », *Langages* 73, mars 1984, 57-73.

Declerq Gilles & Oswald Ducrot, « Jean de la Fontaine, *Les animaux malades de la peste* : approche pragmatique et rhétorique », in G. Maurand (éd.), *Actes du Colloque d'Albi*, Université de Toulouse-le-Mirail, 1983, t. 2, 7-39.

Ducrot Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

Jouve Dominique, « *Maintenant* et la deixis temporelle », in Morel Mary-Annick & Laurent Danon-Boileau (sous la direction de), *La Deixis*, Paris, PUF, 1992, 355-363.

Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'énonciation: de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980.

Kleiber Georges, « Déictiques, embrayeurs, 'token-reflexives', symboles indexicaux, etc. : comment les définir? », *L'Information grammaticale* 30, 1986, 3-22.

Kleiber Georges, « L'espace d'ici : sur la pragma-sémantique des adverbes spatiaux. Le cas d'*il fait chaud ici* », *Cahiers de linguistique française* 14, 1993, 85-104.

Nølke Henning, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces du locuteur*, Paris, Kimé, 1993.

[Reichler-]Béguelin Marie-José, « Le repérage spatio-temporel dans le discours rapporté : remarques sur les règles et les emplois », in Bogacki K. & T. Giermak-Zielinska (éds), *Espace et temps dans les langues romanes et slaves*, Publications de l'institut de Philologie romane, Université de Varsovie, 1997, 137-150.

Rabatel Alain, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé, 1998.

Riegel Martin & alii, *Grammaire méthodique du français*, 2^e éd., Paris, PUF 1996 (1^e éd. 1994).

Rosier Laurence, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, 1999.

Vuillaume Marcel, « Le repérage temporel dans les textes narratifs », *Langages* 112, 1993, 92-105.

Wilmet Marc, *Grammaire critique du français*, Paris et Bruxelles, Hachette-Duculot, 1997.